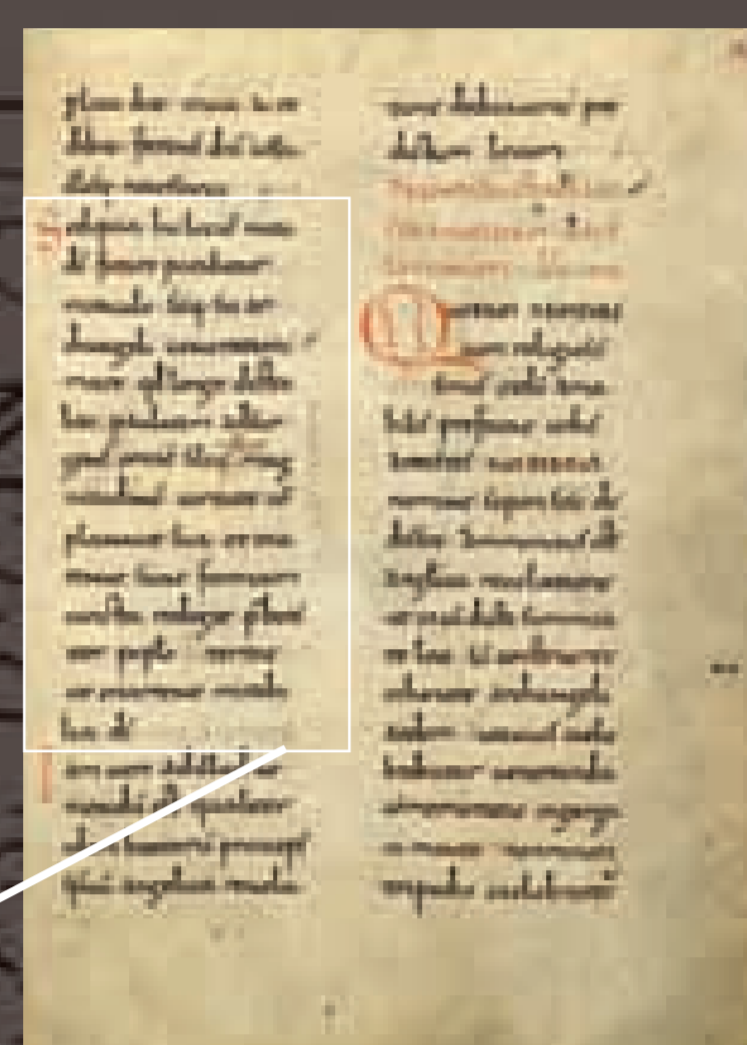


# Le mythe

## de la forêt de Scissy et la symbolique de la Baie

Sed quia hic locus natus  
di futuro parabitur  
miraculo. scilicet sui ar-  
changelici uenerationi  
more quod longe distat  
bat paulatim ad sur-  
gens omne silicium mag-  
nitudinam uirtute co-  
planauit sua. et inae-  
renae succae formam  
cuncta redegit pben-  
tor populo terrae  
ut enarrant mirabi-  
lia di

Extraits du manuscrit 211,  
verso du folio 184.  
Ville d'Avranches.



### La forêt et son immersion vues par les auteurs du IX<sup>e</sup> siècle

« Primitivement cet endroit (le Mont-Saint-Michel), comme nous avons pu l'apprendre de narrateurs soucieux de la vérité, était entouré d'une forêt des plus épaisses ; distant, estime-t-on, de six milles des flots de l'océan, il offrait des repaires qui convenaient parfaitement aux bêtes sauvages. Mais parce que ce lieu était, par la volonté de Dieu, destiné au prodige à venir et à la vénération de son saint Archange, le niveau de la mer qui se trouvait fort éloignée monta peu à peu, rasa par sa propre force toute l'étendue de cette forêt et réduisit tout en plage. »

Cette description la plus ancienne et très symbolique du Mont, écrite au IX<sup>e</sup> siècle, nous renvoie au temps où le site n'était pas encore sous la protection de l'archange saint Michel. Selon la conception médiévale du moment et par opposition aux villes et aux campagnes, la forêt est alors perçue comme un lieu sauvage et impénétrable, tout à la fois obscure et source de vie.

### Une disparition de la forêt prétexte à asseoir le culte de saint Michel

Afin d'asseoir définitivement le culte de saint Michel, le passage de la forêt au sable devient une source d'inspiration pour les moines. Le chapitre XII de l'Apocalypse selon Saint-Jean est parmi les plus évocateurs de cette transposition des textes bibliques à la Baie et au Mont « Il y avait eu guerre dans le ciel : Michel et ses anges avaient eu à batailler avec le Dragon ; le Dragon et ses anges avaient engagé le combat, mais sans avoir le dessus ; il n'y eut plus place pour eux dans le ciel. Ainsi fut culbuté le grand Dragon, le Serpent primitif, appelé Diable et Satan, le séducteur du monde entier : il fut précipité sur terre, et ses anges avec lui ». Ce chapitre de l'Apocalypse se termine par « il (le dragon) s'établit enfin sur le sable de la mer ».



Iconographie extraite de  
« Sobiesky Book of hour », Paris,  
vers 1420. The Royal Collection.



### Une disparition de la forêt qui s'accorde avec les textes bibliques

Pour les auteurs de cette première histoire du Mont, l'invasion de la forêt par la mer offre au lieu de nouvelles perspectives plus en accord avec les textes bibliques. Le Mont est ainsi comparé à l'arche de Noé car « en longueur et en largeur il ne diffère pas beaucoup, au niveau de sa base, comme on le conjecture, de l'ouvrage qui assura au genre humain son salut ou plutôt sa survie ». Mais surtout, à la place d'une impénétrable forêt « ...la mer par son reflux offre deux fois par jour, aux gens pieux qui désirent se rendre au sanctuaire du bienheureux archange Michel, le chemin attendu » facilitant ainsi l'accès au Mont aux nombreux pèlerins.



Pèlerins arrivant au Mont.  
Extrait des heures  
de Pierre II de Bretagne.  
Manuscrits occidentaux,  
verso du folio 160.  
Bibliothèque nationale de  
France.

L'arche de Noé,  
scène du Déluge.  
Extrait de La cité de Dieu,  
verso du folio 66  
Bibliothèque nationale  
de France



### De la forêt primitive à la forêt de Scissy

D'autres auteurs du Moyen Âge font référence à cette ancienne forêt disparue au XII<sup>e</sup> siècle dont les vestiges apparaissent régulièrement sous les grèves et marais de la baie du Mont-Saint-Michel. Au XII<sup>e</sup> siècle, Guillaume de Saint-Pair nomme cette forêt « Quokelunde » et la situe sans autre précision « Desouz Avranches, vers Breteigne ». Il faut ensuite attendre 1734 et l'Abbé Rouault pour voir apparaître pour la première fois le nom de « Scicy » ou « Scissy » dérivé de « Sessiac » (Sessiacus) aujourd'hui Saint-Pair près de Granville. La partie bretonne est, quant à elle, appelée « Cancaven » ou « Cancavre ». Fait marquant de l'évolution de cette forêt dans les textes depuis le XII<sup>e</sup>, la forêt de Scissy ne cesse de grandir en superficie jusqu'à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. Des 16 kilomètres carrés mentionnés par Guillaume de Saint-Pair au XII<sup>e</sup> siècle, la forêt atteint ainsi une superficie de 1200 kilomètres carrés au XVIII<sup>e</sup>. Ses contours sont pour la première fois dessinés par l'Abbé Lefranc puis gravés en 1792, inspirant alors de nombreuses cartes dont une est encore publiée aujourd'hui.

Carte de 1792 de l'Abbé Lefranc  
Bibliothèque de Cherbourg  
(fonds Jacques Prévert).



# Le mythe du raz-de-marée de 709



## Le mythe du raz-de-marée de 709

C'est au début du XV<sup>e</sup> siècle qu'un moine anonyme de l'abbaye rend compte, pour la première fois, de la destruction de la forêt de Scissy par un raz-de-marée\* en 709. Les faits se seraient déroulés au cours du voyage de messagers envoyés au Mont Gargan pour chercher les reliques de saint Michel. Ce texte précise que pendant leur voyage « la mer avait complané [aplani] et gagné la dite forêt et ramené tout en grève. Les dits messagers qui avaient laissé le dit lieu en bois et le virent en grève crurent être entrés en un nouveau monde ». En signifiant que l'arrivée des reliques de l'archange saint Michel sur le Mont était contemporaine de l'arrivée de la mer et du sable autour du site, l'auteur offre de nouveau une version des faits en lien avec les textes bibliques et en particulier avec le chapitre XII de l'Apocalypse selon Saint-Jean.

**E**t eurent tant que ledit messagers qui appportoient ledit reliques ou reliques que quel estoient demourer bien le space d'un an par volume d'homme qui vouldoit tel lieu tant estre merveilleux la mer avoit complané et gaigné la dite forêt et ramené tout en grève. Et ledit messagers qui avoient laissé le dit lieu en bois et le virent en grève crurent estre entrés en un nouveau monde.

Extrait en vieux français du manuscrit 212, verso du folio 47, Ville d'Avranches.

\*Le terme raz-de-marée utilisé dans les textes sur la forêt de Scissy est à comprendre comme un déferlement en lien avec un phénomène météorologique et non comme un tsunami, série de vagues dont l'origine est attribuée le plus souvent à des séismes, explosions volcaniques, glissements de terrain

## Un mythe né dans une période tourmentée

Le mythe du raz-de-marée de 709 apparaît tardivement dans l'histoire du Mont et au cours d'une période où l'Occident chrétien fait face à de nombreuses difficultés. Les épidémies de peste noire conjuguées à l'interminable guerre de cent ans, les défaites contre les Turcs, le grand schisme (1378-1417) avec la présence de deux papes, l'un à Avignon, l'autre à Rome, sont parmi les événements qui renforcent les peurs et la crainte des derniers temps. Cette période s'accompagne en Europe d'une incroyable peur du diable et de la mer, perçue comme un lieu où vivent Satan, les démons et les monstres.



Iconographie extraite de « Sobiesky Book of hour », Paris, vers 1420, The Royal Collection.

## Un mythe source d'inspiration pour les siècles à venir

Semblant délaisser les plus vieux manuscrits du Mont porteurs d'une version différente des faits, de nombreux auteurs du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle s'appuient sur le manuscrit du moine anonyme pour affirmer cette hypothèse d'une destruction brutale de la forêt de Scissy en 709.

« Et comme le merveilleux plait toujours à la foule, nous voyons les légendes du XV<sup>e</sup> siècle reproduites dans les livres des pèlerinages du Père Feuardent en 1604, de Dom Quatremaire en 1659, de Boisyyon, capucin d'Avranches, en 1665, et d'Arthur Dumoustier, dans son Neustria pia en 1663 » (Abbé Pigeon - 1891).



L'Arche de Noé, scène du Déluge. Extrait de La cité de Dieu, verso du folio 66 Bibliothèque nationale de France



Couërons sur la plage de Saint-Jean-le-Thomas. Crédit photo : Conseil général de la Manche - Maisons de la Baie



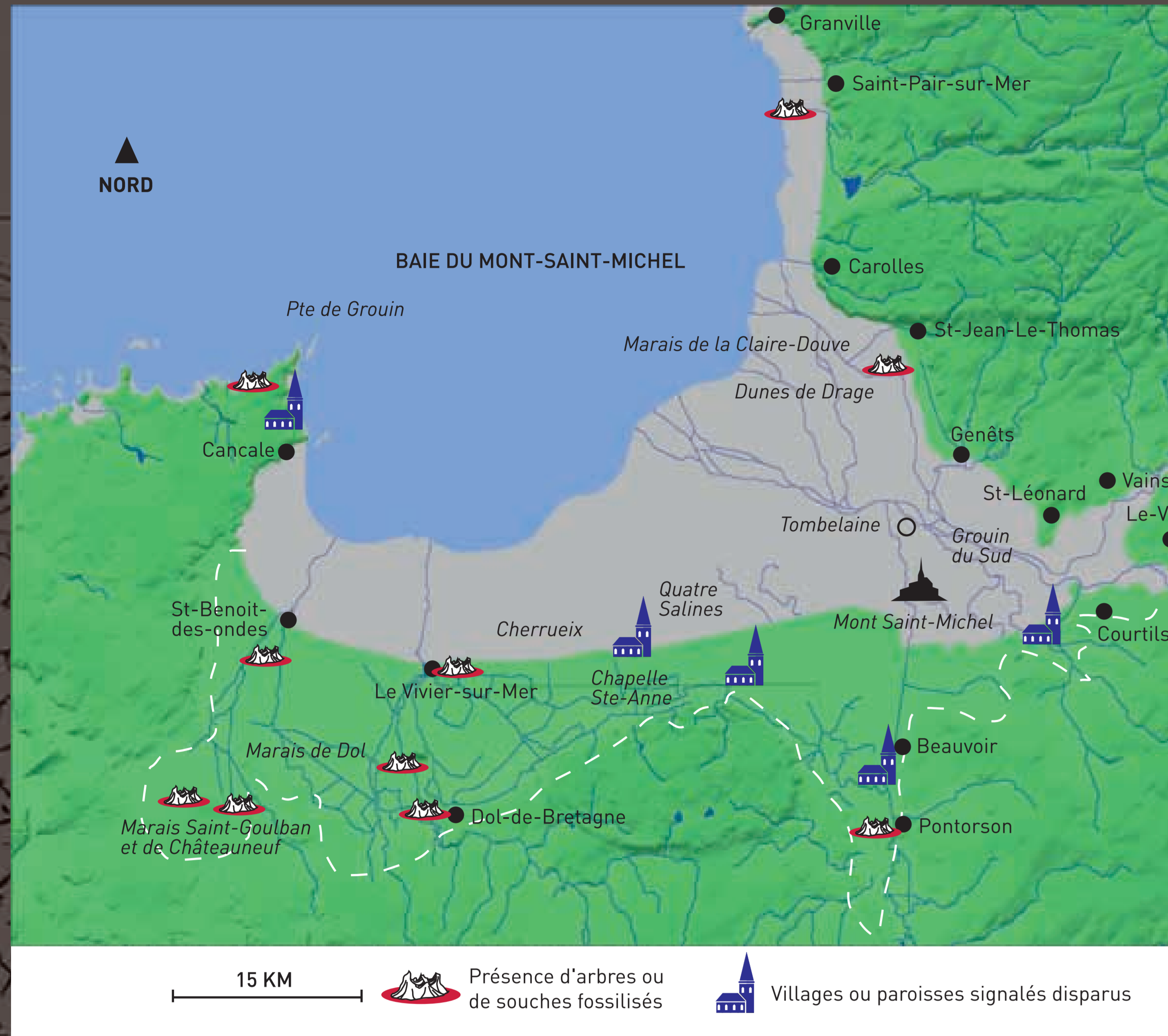
Photographie d'un ancien sol recouvert par le sable et les dunes sur la plage de Saint-Jean-Le-Thomas. Crédit photo : Maisons de la Baie - Conseil général de la Manche.

## Un mythe en perpétuelle évolution

Eloigné de la vérité historique, le mythe de la destruction de la forêt de Scissy en 709 révélé par le moine du XV<sup>e</sup> siècle apparaît comme une simple transposition au Mont de la vision biblique. Il importait donc pour l'auteur que la forêt disparaisse au moment de l'arrivée des reliques de saint Michel afin de laisser place au sable, lieu où vivent Satan et les démons. A partir du XVIII<sup>e</sup> puis au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, cette interprétation symbolique des choses ne semble plus d'actualité chez les différents auteurs, laïcs comme religieux. L'ancienne forêt et surtout les conditions de sa disparition deviennent pour eux l'objet de toutes les attentions. Le raz-de-marée de 709 quitte alors le domaine de la symbolique religieuse et du mythe pour servir de fait historique à de nombreux auteurs.



# L'existence incontestable d'une forêt et de sa destruction par la mer



## Des témoignages encore nombreux d'une ancienne forêt

Depuis des siècles, à la faveur de l'érosion des plages ou de travaux dans les marais, de nombreuses souches fossilisées, troncs, branches, parfois mêlés de fruits ou de feuilles ont été observés dans la baie du Mont-Saint-Michel. Toutes situées sous le niveau des plus hautes mers, ces reliques d'anciens massifs forestiers ont toujours frappé l'imagination des populations locales et des observateurs lettrés ou non. Dans l'impossibilité jusqu'à une date récente de dater ces bois fossilisés, de nombreuses hypothèses de datation ont été avancées dont la plus populaire reste celle du raz-de-marée de 709.

Carte des gisements de couërons et des villages engloutis dans la Baie d'après l'Abbé Manet - 1829



Souches fossilisées sur les grèves de Saint-Jean-Le-Thomas. Crédit photo : Maisons de la Baie - Conseil général de la manche

## Des gisements de bois fossiles utilisés depuis des siècles dans la Baie et sur les côtes de la Manche

L'exploitation par l'homme des gisements de bois fossilisés et de tourbe est reconnue jusqu'au XXe siècle dans la baie du Mont et sur les côtes de la Manche. Pour l'Abbé Manet (1829), un des principaux partisans de l'immersion de la forêt de Scissy en 709, « [...] il reste encore de notre temps des témoins irrécusables sur cet article ; je veux dire cette immense quantité d'arbre de toute espèce qu'on déterre depuis des siècles dans les grèves du Mont Saint-Michel, sur les côtes de Granville, et surtout dans les marais de Dol, [...] ». Ces bois fossiles servent alors à faire « de fort jolis meubles [...], des grosses pièces dans la construction des maisons » ainsi que des « espaliers qui résistent à l'injure du temps ».

## Des bois fossiles parfaitement conservés

Dans la baie du Mont, ces bois fossilisés appelés couramment « *coërons* » ou « *couërons* » portent aussi le nom de « *bourbats* », « *bourbans* », « *canailons* » dans le marais de Dol. Qu'ils soient découverts sur l'estran ou dans des marais, les bois, les feuilles, les fruits (Glands, noisettes) sont le plus souvent parfaitement conservés\*, facilitant ainsi leur identification. Au début du XXe siècle, Armand Dagnet identifie ainsi près de la mare Saint-Goulban «... des troncs de hêtres, de châtaigniers, des aulnes et des noisetiers gros comme le corps d'un homme, mais surtout des chênes qui semblent avoir été l'essence principale. On en retire d'énormes qui pèsent jusqu'à deux mille kilogrammes ».

\* La saturation en eau, la présence de gaz carbonique, l'absence d'oxygène, la fossilisation par des couches sableuses, de tourbe, de vase ou de tange selon les sites, sont parmi les facteurs ayant permis cette bonne conservation des bois fossiles dans la baie du Mont.



Couërons dans le marais de Dol. Crédit photo : André MAUXION

## Une baie soumise depuis des siècles à des marées dévastatrices

Les habitants vivant sur les rivages de la baie ont toujours subi et craint les caprices de la mer. Les fleuves au lit changeant comme le Couesnon avant son endiguement, le marais de Dol difficilement drainé, les difficultés anciennes de poldérisation et la forte dynamique dunaire se sont en effet parfois associés aux marées et aux phénomènes météorologiques pour rendre la vie des hommes encore plus difficile sur les rivages de la baie. Les conséquences sur les populations sont nombreuses et parfois indirectes « [...] spécialement en 1791 et 1792, où près de douze mille journaux (surface que l'on labourait en une journée) furent couverts (d'eau de mer), et privés de récolte pendant trois ans. » (Abbé Manet - 1829). L'invasion de marais par la mer ou l'érosion de massifs dunaires a eu aussi pour conséquence de submerger des hameaux, des villages (Hirel, Saint-Benoît-des-Ondes...) voire de les faire disparaître comme Saint-Etienne de Paluel en 1630.

| Dates                                   | Heure de marée haute du matin à Cancale | Coefficient matin | Heure de marée haute du soir à Cancale | Coefficient soir |
|---|---|-------------------|--|------------------|
| <b>En Mars 1606</b>                     |   |                   |  |                  |
| 9 mars                                  | 7h29                                    | 103               | 19h49                                  | 104              |
| 10 mars                                 | 8h07                                    | 103               | 20h25                                  | 102              |
| 11 mars                                 | 8h43                                    | 100               | 20h59                                  | 100              |
| <b>Du</b>                               |   |                   |  |                  |
| 25 mars                                 | 7h43                                    | 103               | 20h06                                  | 104              |
| 26 mars                                 | 8h22                                    | 105               | 20h43                                  | 105              |
| 27 mars                                 | 9h00                                    | 103               | 21h20                                  | 100              |
| <b>Nuit du 9 au 10 janvier 1735</b>     |   |                   |  |                  |
|   | 7h49                                    | 108               | 19h29                                  | 105              |
| <b>5 janvier 1791 et 4 janvier 1791</b> |   |                   |  |                  |
|   | 7h22                                    | 98                |  | 100              |
|   | 8h07                                    | 100               |  | 99               |
| <b>4 octobre 1793</b>                   |   |                   |  |                  |
|   | 6h34                                    | 80                | 18h47                                  | 83               |
| <b>5 octobre 1793</b>                   |   |                   |  |                  |
|   | 7h07                                    | 86                | 19h20                                  | 87               |
| <b>18 avril 1794</b>                    |   |                   |  |                  |
|   | 8h43                                    | 85                | 20h59                                  | 83               |
| <b>10 septembre 1798</b>                |   |                   |  |                  |
|   | 7h04                                    | 102               | 19h21                                  | 108              |
| 11 septembre                            | 7h49                                    | 112               | 20h05                                  | 115              |
| 12 septembre                            | 8h30                                    | 115               | 20h45                                  | 114              |
| 13 septembre                            | 9h10                                    | 111               | 21h24                                  | 106              |
| <b>12 octobre 1802</b>                  |   |                   |  |                  |
|   | 7h29                                    | 111               | 19h48                                  | 111              |
| 13 octobre                              | 8h08                                    | 108               | 20h27                                  | 104              |
| 14 octobre                              | 8h45                                    | 94                | 21h05                                  | 92               |
| <b>21 février 1811</b>                  |   |                   |  |                  |
|   | 5h23                                    | 79                | 17h54                                  | 87               |

« Prédications de Cancale - Calculs effectués par le Conseil général de la Manche et sous sa responsabilité à partir de données du SHOM et affiché avec l'autorisation du SHOM n°15/2009 - www.schom.fr. Le SCHOM n'a pas vérifié les informations contenues dans ce panneau et ne peut être tenu pour responsable de la fidélité de leur reproduction ou de toute modification ultérieure. »

Tableau des marées cataclysmiques signalées par l'Abbé Manet dans la baie du Mont



Mer agitée en baie du Mont. Crédit photo : André Gloux.

# L'apogée

du mythe de la forêt de Scissy et les premiers doutes sur la réalité du raz-de-marée de 709



Crédit photo : André Gloux

## Le XIX<sup>e</sup> : siècle des écrits sur la forêt de Scissy et sur le raz-de-marée de 709

Ecrivains, ethnologues collecteurs de légendes populaires, historiens s'emparent du mythe de la forêt de Scissy qui devient une source d'inspiration pour les uns et un champ d'étude pour les autres. Pour ces derniers, la création du dépôt littéraire d'Avranches en 1791 centralisant les archives de communautés religieuses dont celle de l'abbaye du Mont, va favoriser la consultation des sources écrites autrefois réservées aux religieux. Cette ouverture à un plus large public ainsi que le perfectionnement des méthodes d'études des textes et d'archivages entraînent dans la deuxième moitié du siècle une analyse plus critique des documents en rapport avec la forêt de Scissy. En dehors des légendes populaires collectées par les ethnographes comme Paul Sébillot (1843-1918), la perception religieuse de la baie ainsi que le rôle de l'archange saint Michel sont alors délaissés.

## Les premières oppositions au raz-de-marée de 709

L'analyse plus rigoureuse des textes ainsi que les nombreuses dérivés littéraires et historiques, dont la publication de fausses cartes, provoquent dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle de vives réactions. L'Abbé Pigeon sera localement l'un des plus farouches opposants à la thèse du raz-de-marée de 709. Il démontre ainsi que sous l'empire Romain, Jersey et Aurigny sont déjà des îles. L'étude du manuscrit 211 lui permet également de prouver que le moine anonyme du XV<sup>e</sup> a mal interprété ce document du IX<sup>e</sup> siècle. Il aurait confondu la destruction par la mer de l'ancienne forêt située dans la baie avec le simple défrichement effectué en 709 sur le Mont.



Fausse carte de Deschamps-Vadeville Service historique de la marine de Cherbourg

## La forêt et son envahissement par la mer vus par les auteurs du début du XIX<sup>e</sup>

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le mythe de la forêt primitive et surtout son envahissement par la mer sont les deux grands thèmes traités dans les différents textes sur la forêt de Scissy. Mais pour le raz-de-marée de 709, alors que la version du moine du XV<sup>e</sup> siècle nous renvoyait à un mythe de création d'un nouveau monde coïncidant avec l'arrivée des reliques de l'archange saint Michel, les auteurs de cette partie de siècle abordent ce phénomène essentiellement sous l'angle du cataclysme détruisant un ancien monde.

François-René de Châteaubriant décrit ainsi dans « Mémoires d'outre-tombe » l'irruption de la mer en 709 : « Saint-Malo n'est qu'un rocher. S'élevant autrefois au milieu d'un marais salant, il devint une île par l'irruption de la mer qui, en 709, creusa le golfe et mit le mont Saint-Michel au milieu des flots. ». En 1829, l'Abbé Manet voit dans ces épisodes destructeurs une intervention divine pour « diriger la marche de la nature » ou pour se venger et punir l'humanité.



Illustration de Jacques Simon



Carte postale « Vue sur la baie du Mont Saint-Michel »

## La difficulté de dater au XIX<sup>e</sup> l'épisode d'invasion de la baie

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'existence dans la baie d'une ancienne forêt engloutie étant reconnue par tous, les débats s'articulent essentiellement autour de la date de son envahissement par la mer. Si la thèse controversée du raz-de-marée de 709 est toujours d'actualité, des historiens inspirés par les plus anciens manuscrits du Mont proposent de dater l'invasion de la forêt de Scissy vers le IV<sup>e</sup> siècle. D'autres historiens, comme Jules Launay, datent sans plus de précision cet événement à l'époque du déluge biblique. L'Abbé Pigeon, souligne avec beaucoup de bon sens : « Quand on connaît, [...], la hauteur des marées et la violence des flots dans le golfe de Saint-Michel, on comprend que ces grèves, ces plaines considérables, ont dû exister ainsi depuis des milliers d'années ».



# La fin du mythe ? Les nouvelles méthodes scientifiques déconstruisent le mythe du raz-de-marée de 709



## La géologie et l'archéologie confortent l'ancienneté de la submersion de la forêt de Scissy

A la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les nombreux forages réalisés pour la construction d'ouvrages d'art (ponts, voies de chemins de fer...), ainsi que le creusement de canaux nécessaires aux drainages des marais, permettent aux géologues et aux archéologues de mieux connaître l'évolution sédimentaire de la baie du Mont. En 1933, la découverte de couches archéologiques romaines du III<sup>e</sup> siècle et situées au-dessus des reliques de l'ancienne forêt de Scissy conforte l'ancienneté de sa destruction par la mer. Toutes les couches sédimentaires ne pouvant être datées par ces témoignages archéologiques, la chronologie sédimentaire restera toutefois relative pendant une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle.

Canal de drainage de polders dans lesquels peuvent apparaître des niveaux tourbeux et des arbres fossiles.  
Crédit photo: Conseil général de la Manche - Maison de la Baie de Courtils.

## La fin du mythe ?

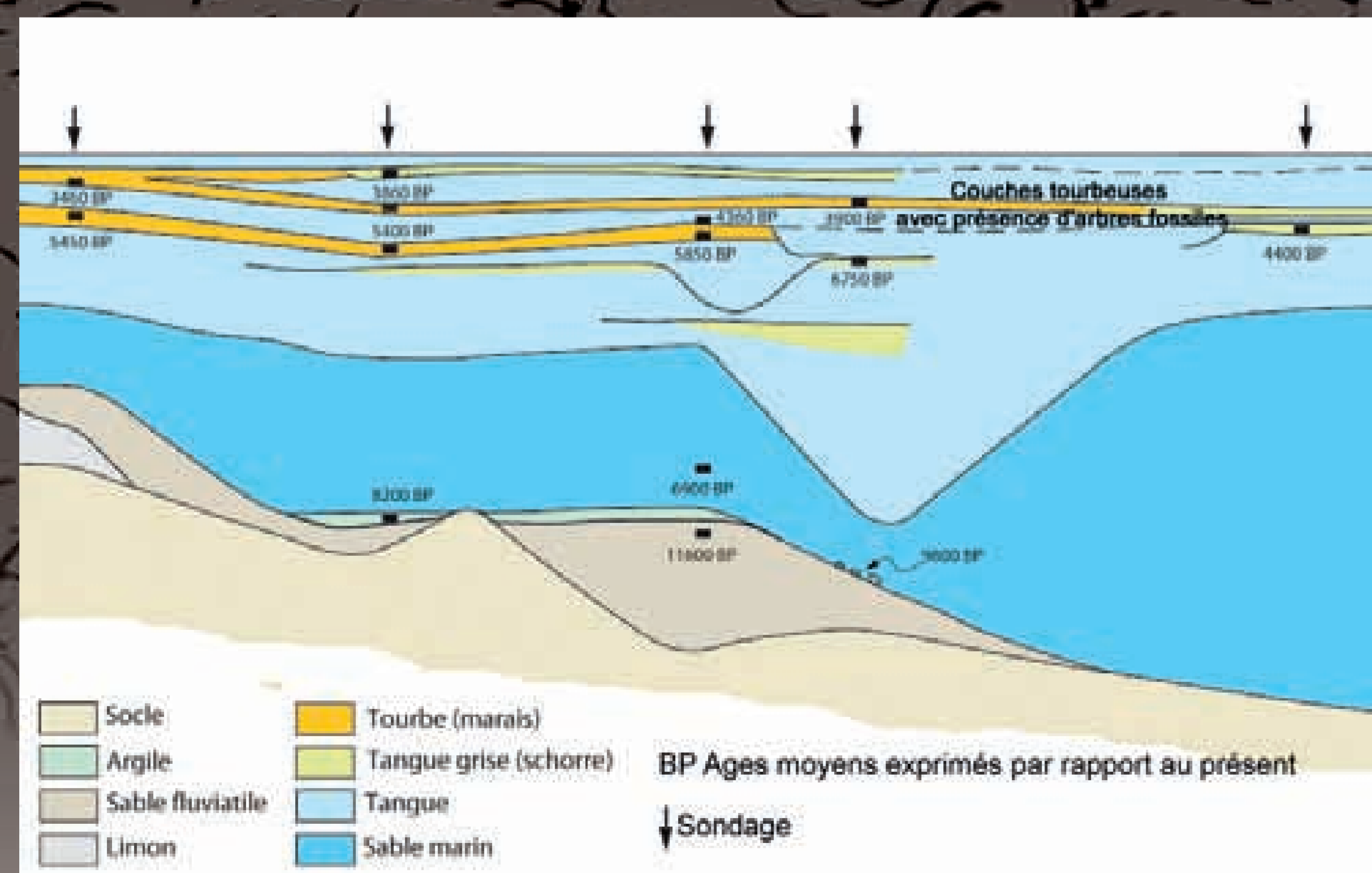
S'il n'existe aucun doute sur la réalité de la forêt de Scissy dans le fond de la Baie, les preuves apportées par l'analyse des anciens textes de l'abbaye du Mont puis par l'archéologie auraient dû porter un coup fatal à la thèse du raz-de-marée de 709. Pourtant au terme d'un siècle et demi de débats et de controverses, ce mythe reste, aujourd'hui, toujours aussi présent et vivace. Au grand désespoir des scientifiques, des cartes et des textes circulent encore mettant en avant le raz-de-marée de 709 comme l'épisode destructeur de l'ancienne forêt de Scissy.

Crédit photographique :  
Conseil général de la Manche -  
Maison de la Baie de Courtils.



## Vers une datation plus précise et plus ancienne de la disparition de la forêt de Scissy

Il faut attendre les années 1970 et plus particulièrement les travaux de M.-T. Morzadec-Kerfourn et G. Délibrias pour dater les niveaux tourbeux dans lesquels peuvent apparaître les couërons ou arbres fossiles (autour de 3900 et 1600 avant J.C.). Le résultat de ces recherches montre que vers 6000 avant J.C. la mer a envahi une grande partie de la Baie et que l'installation puis la submersion de la forêt dite de Scissy datent de l'âge du bronze (2000 à 800 avant J.C.).



Résultat d'un sondage dans la baie du Mont.  
Crédit photographique : M.-T. Morzadec-Kerfourn.

Coupe du marais de Dol présentant l'alternance de dépôts marins et terrestres (tourbe et arbres fossiles) au cours de l'immersion de la baie du Mont (d'après M.-T. Morzadec-Kerfourn dans « La Baie du Mont-Saint-Michel et l'Estuaire de la Rance 2002 »).

## Remerciements

### Textes, recherches documentaires, coordination et équipe technique

Direction des Sites et Musées Départementaux - Maisons de la Baie de Courtils et de Vains.

### Crédit photographique

A. Gloux, A. Mauxion, M.T. Morzadec-Kerfourn, Bibliothèque nationale de France, Direction des Sites et Musées Départementaux - Maisons de la Baie de Courtils et de Vains, Royal Library de Londres, Service Historique de la Marine de Cherbourg, Service d'Information Géographique du Conseil général de la Manche, Ville d'Avranches.

### Graphisme et impression

LRCG

### Remerciements

Famille Simon-Lecuyer, L. Langouët, A. L'Homer, J.L. Lecervoiser, A. Mauxion, M.T. Morzadec-Kerfourn, N. Simonnet, Archives départementales de la Manche, Service d'Information Géographique du Conseil général de la Manche et d'Ille et Vilaine, Service Hydrographique et Océanographique de la Marine, Ville d'Avranches.

